

# Le moustique tigre

6 septembre 2022

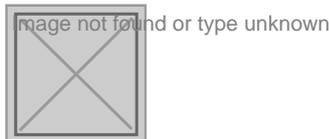
Installé depuis 2004 dans le Sud de la France, le moustique tigre, d'origine tropicale, gagne progressivement tous les départements, apportant nuisances et risques sanitaires liés aux virus de la dengue, du chikungunya et du Zika. Pour lutter contre cet insecte, un dispositif de veille accrue est mis en place par le ministère de la Santé.

## Comment reconnaître le moustique tigre ?

**Silencieux et diurne** : contrairement au moustique commun (*Culex*) qui a plutôt tendance à piquer la nuit et dont le vol est bruyant, le moustique tigre est diurne, c'est-à-dire qu'il pique plutôt le jour (principalement le matin et le soir) et silencieux.

**De petite taille** : le nom de « moustique tigre » peut facilement induire en erreur. De petite taille, le moustique tigre est plus petit qu'une pièce de 1 centime d'euro (soit moins de 0,5 centimètre) !

**Rayé blanc et noir** : là encore, son nom est trompeur puisque le moustique tigre n'est pas jaune et noir mais bien blanc et noir. Il est également caractérisé par la présence d'une ligne dorsale blanche le long de son thorax. Ses pattes sont également rayées.



## Le moustique tigre peut-il être à l'origine de maladies ?

Le moustique tigre peut être vecteur de nombreux virus comme ceux de la dengue, du Zika ou du chikungunya. À ce jour, ces virus ne circulent pas activement en France métropolitaine. Néanmoins, la survenue de cas secondaires dits « autochtones » (contractés sans voyage) peuvent se déclarer suite au retour de cas « importés ». Des personnes porteuses du virus en provenance de l'étranger peuvent en effet transmettre le virus à une autre personne à l'occasion d'une piqûre de moustique tigre.

## Comme prévenir sa prolifération ?

Particulièrement résistant et adapté à l'environnement humain, le moustique tigre se développe préférentiellement dans des environnements péri-urbains ainsi que dans des zones urbaines très denses.

- **vider régulièrement ou supprimer les coupelles** sous les pots de fleurs, vases... ou **les remplir de sable** afin de conserver l'humidité sans qu'il y ait d'eau stagnante ;
- **entretenir les jardins** : élaguer, débroussailler, tailler, ramasser les fruits tombés et les déchets végétaux, réduire les sources d'humidité ;
- **ranger, à l'abri de la pluie, les seaux, le matériel de jardinage**, les jouets ou encore les récipients divers ;
- **recouvrir les bidons de récupération d'eau** à l'aide d'un filet moustiquaire ou de tissu ;
- **curer les gouttières** pour faciliter le bon écoulement des eaux.

**Partagez ces conseils à vos voisins !**

**Si vous avez des moustiques tigre dans votre jardin, c'est qu'il est né chez vous ou chez vos voisins (le moustique tigre se déplace dans un périmètre très limité de 150 mètres maximum depuis son lieu de naissance).** Impliquer vos voisins est donc crucial pour stopper la prolifération dans votre quartier.

## Quelles sont les actions de l'ARS et de la Ville ?

- **Prévention** : campagnes d'information régulières (magazine municipal, site internet, réseaux sociaux).
- **Surveillance** : relevés, suivi des signalements citoyens et pose de **pièges pondoirs** sur certains sites par l'Agence Régionale de la Santé.
- **Contrôle des bâtiments municipaux** par les services de la Ville pour éviter toute eau stagnante
- **Opération de démoustication par pulvérisation d'insecticide : en cas de risques sanitaires uniquement**, si un cas de dengue chikungunya et le Zika est constaté (action déclenchée et organisée par l'ARS).

Si vous avez observé un moustique tigre, vous pouvez le signaler sur le site ci-dessous :

- [Signaler la présence du moustique tigre](#)

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de l'ANSES (agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) :

- [ARS Pays de la Loire](#)

Moustique tigre #1 : le signaler

Moustique tigre #2 : Videz les récipients

Moustique tigre #3 : couvrez les réserves d'eau

■